

Reçu: 22/04/2020

Acceptation: 18/07/2020

*Les entraves au développement  
de la filière avicole en Algérie :  
cas de la wilaya de Bejaia*

*Obstacles to the Development  
of poultry farming in Algeria:  
the case of the Bejaia region*

KIROUANI Lyes\*

kirouanilyes@yahoo.fr

*Laboratoire : Economie et  
développement.*

*université de Bejaia  
(Algérie)*

**Abstract:**

*Despite attempts to modernize the poultry sector in Algeria, the latter remains highly dependent on external inputs, and has benefited from the protection of the public authorities and has so far remained sheltered from foreign competition.*

*The objective of this study is to examine the obstacles to the development of the local poultry sector.*

**Keywords:** *industry, poultry industry, barriers, poultry farming*

**Résumé:**

*Malgré les tentatives de modernisation de la filière avicole en Algérie, cette dernière reste très dépendante vis-à-vis de l'extérieur en matière d'intrants, de plus cette dernière a bénéficié de la protection des pouvoirs publics et elle est restée jusqu'à maintenant à l'abri de toute concurrence étrangère.*

*L'objectif général de cette étude, est de s'interroger sur les entraves au développement de la filière avicole locale.*

**Mots clés:** *filière, filière avicole, entraves, aviculture*

\*Auteur expéditeur

## **1. INTRODUCTION**

L'agriculture algérienne en général et la filière avicole en particulier ont subi plusieurs réformes et restructurations depuis l'indépendance, ces dernières sont dictées par les politiques économiques appliquées par l'Algérie indépendante. D'une manière générale, la filière avicole en Algérie est passée par trois étapes distinctes. La première période de l'indépendance jusqu'à 1969, cette période marquée par l'autogestion où l'appareil productif national cherche encore ses repères. La deuxième phase qui s'étale de 1969 à 1989 est marquée par la volonté de l'Etat de propulser l'aviculture nationale, cette mission est confiée à l'ONAB.

La filière avicole en Algérie a enregistré un développement spectaculaire depuis les années 1980 grâce notamment à l'intervention de l'Etat. Dans ce sens, l'Algérie a opté pour la modernisation de ce domaine d'activité et le développement de l'aviculture à grande échelle et de façon intensive. Cette démarche a permis d'améliorer la part des protéines animales dans la ration alimentaire nationale, de moderniser la filière avicole, de créer des postes d'emploi et de générer d'importants revenus dans cette filière (OFAL, 2001).

Mais malgré ces avancées réalisées jusqu'à maintenant. Néanmoins, le manque d'organisation au sein de cette filière est le résultat d'accumulation de plusieurs facteurs défavorables et handicaps qui entravent le développement de cette filière.

L'objet de cette étude, est de retracer le chemin parcouru par la filière aviculture algérienne et souligner ainsi, les difficultés et les problèmes rencontrés par cette filière, à travers une enquête menée dans la wilaya de Bejaia.

## **2. Matériels et méthodes**

### **2.1 Le concept filière**

Les économistes recourent souvent dans leurs études à des outils et à des méthodes de travail pour analyser les tissus économiques. Ils ont besoin pour cela, de classer les acteurs économiques dans des ensembles distincts en fonction de leurs activités, en fonction des relations existantes entre eux et en fonction de leurs comportements. C'est ainsi que nous les classons, en secteur d'activité ou en branche d'activité. Le concept de filière s'inscrit, lui également dans cette logique.

#### ***-Historique et origine du concept filière***

L'utilisation de l'approche filière en économie est très récente, puisque c'est un concept qui a commencé à être utilisé couramment dans l'économie depuis les années soixante-dix. En premier lieu, le concept filière a fait sa percée dans l'économie industrielle ; puis, utilisé dans les domaines agricoles dans les années quatre-vingt.

La notion de filière est apparue à la fin des années 1950 pour analyser le secteur agricole et, plus spécifiquement, la distribution des produits agricoles. La filière est ensuite utilisée pour

décrire et représenter les différentes opérations nécessaires pour passer d'une matière première à un produit fini et pallier l'insuffisance des approches en termes de secteurs ou de branches.

La notion de filière est formulée en premier lieu dans le cadre de travaux en économie industrielle, en suite elle est couramment utilisée depuis les années 70 pour étudier la production, la transformation et la commercialisation d'un produit spécifique et ses dérivés. Le concept de filière rompt ainsi avec l'opposition entre les démarches micro et macro-économiques. En effet, la filière relève d'une approche méso économique, à mi-chemin entre la micro-économie qui porte sur le comportement individuel des agents économiques et la macroéconomie qui décrit le résultat agrégé au niveau d'un vaste ensemble (région, nation) des activités économiques individuelles (Jussara, 2002).

### ***-Définition du concept de filière***

La revue de littérature nous renseigne sur l'existence d'une multitude de définitions pour faire référence à cette notion de «filière». Dans ce sens, nous voudrions en conséquence citer au préalable quelques définitions représentatives de la notion «filière» afin d'appréhender d'avantage ce terme.

La filière est une notion qui peut être définie comme une succession d'opérations permettant de produire un bien concerné mais il faut également prendre en considération l'ensemble des techniques et technologies nécessaires, les relations de complémentarité, le cheminement entre ces étapes, les résultats économiques, l'ensemble des acteurs ainsi que leurs stratégies et les relations (de complémentarité, de dépendance, de hiérarchie...) existant entre eux. En prenant en compte ces différents niveaux, elle forme alors un système dans sa globalité. Celui-ci peut aussi être décomposé en sous-filières à son tour (Fontan, 2006).

D'après (Shaffer, 1973) cité par, (Lebailly, 1990) : une filière est un ensemble homogène d'activités économiques reliées verticalement et horizontalement par des échanges commerciaux. L'établissement des frontières d'une filière particulière requiert nécessairement de la part du chercheur l'adoption de postulats subjectifs. Idéalement, il convient d'englober dans la filière toutes les entreprises pour lesquelles on observe des liens verticaux ou horizontaux. Mais, certains systèmes, le complexe agroindustriel des Etats-Unis par exemple, couvrent la plupart, sinon la totalité, de l'économie et il n'est clairement pas possible d'organiser une recherche sur ce thème. En conséquence, la filière représente une division raisonnée et opérationnelle de l'économie dans un domaine d'investigation.

En ce qui concerne notre cas où nous intéresserons à l'étude de l'organisation la filière avicole. La définition retenue de filière avicole es la suivante :« la filière avicole se rapporte à retracer les itinéraires suivis par les produits avicoles (poulets de chair et œufs de consommation) depuis l'amont c'est-à-dire depuis l'élevage jusqu'à leurs arrivées aux consommateurs. Ce qui va permettre de voir la succession d'actions et d'interventions menées sur ces produits depuis leur phase initiale jusqu'à leur écoulement sur le marché

## **2.2 L'enquête de terrain**

L'enquête de terrain a été menée au niveau de la wilaya Bejaia le choix de cette zone d'étude a été dicté au moins par les raisons suivants :

- le volume important de production avicole de la wilaya, celle-ci étant classé en troisième position au niveau national après Batna et Sétif;
- la présence de tous les maillons intervenant dans cette filière avicole au niveau de cette wilaya (importateurs d'intrants, importateurs de produits vétérinaires, éleveurs, unités d'abattage, fabricants d'aliments,.....) ;
- cette zone nous offre également plus de facilités pour mener cette enquête de terrain, c'est-à-dire c'est région que nous connaissons le mieux (wilaya de résidence).

Cette enquête s'intéresse essentiellement à recueillir des informations sur le terrain afin et combler le manque d'information dans le domaine. Ainsi, cette enquête vise à atteindre deux principaux objectifs :

- Le premier objectif est de recueillir de nouvelles données et informations concernant la filière avicole en vue d'épauler les données déjà disponible.
- Le deuxième objectif est de voir les réalités de terrain et permettre ainsi d'observer les intervenants dans cette filière dans leur lieu du travail et de cerner les entraves et les difficultés rencontrées dans leur quotidien. Aidant ainsi, à fournir des nouvelles données et de bien comprendre le fonctionnement de la filière avicole, dans ce sens cette enquête touche plusieurs acteurs intervenants depuis l'amont jusqu'à l'aval de cette filière.

### **- Délimitation du champ de recherche**

L'enquête concerne seulement deux segments de la filière avicole à savoir la poule pondeuse et celui de poulet de chair en raison de leurs caractères dominants en Algérie en général et dans la région touchée par l'enquête en particulier.

Il est à souligner que le segment de poulet de chair, nous a posé beaucoup de difficultés dans la collecte des informations, ces difficultés sont dues aux causes suivantes :

- la durée d'élevage très courte pour l'élevage de poulet de chair par rapport à l'élevage de poules pondeuses, ce qui rend difficile de localiser les sites d'élevage spécialisés dans cette activité ;
- l'absence d'adresses d'éleveurs au sein des organismes publics concernés (DSA et subdivisions) ;
- la discontinuité de périodes de l'élevage durant les périodes de l'année ;
- le caractère clandestin qui règne dans cette activité d'élevage.

## **- L'échantillonnage**

Après avoir été convaincu de l'impossibilité de toucher à tous les intervenants dans cette filière, nous avons sélectionné les communes qui nous offrent plus de facilités dans chaque subdivision de la wilaya. Cette initiative qui nous permettra de couvrir et de toucher un territoire important de la zone d'investigation et économiser le temps et les moyens pour atteindre l'objectif souhaité.

Pour déterminer la base d'échantillonnage nous avons utilisé les fichiers de la DSA, qui nous renseignent sur l'existence de 169 aviculteurs spécialisés dans le segment ponte dans les communes sélectionnées et ciblées par notre enquête de terrain.

Après de longues hésitations sur la délimitation de la taille de notre échantillon, nous avons opté pour un petit échantillon d'ordre de 63 aviculteurs, ce dernier qui représente 37.27% de la population qui nous a servi de base de l'échantillonnage dans le cas de segment ponte.

Pour déterminer la base de l'échantillonnage dans le segment chair, nous avons opté pour la même méthode que dans le cas de segment ponte, dans ce sens nous avons choisi de distribuer 08 questionnaires sur chaque subdivision, ces subdivisions qui sont représentées par des communes qui nous offrent plus de facilités pour mener notre investigation. Après avoir expliqué notre méthodologie pour déterminer la population qui nous servira de base d'échantillonnage, nous avons comptabilisé une population mère de 201 aviculteurs qui nous servira de base de l'échantillonnage. Ensuite nous avons réussi à distribuer 87 questionnaires, ce dernier qui représente 43.28 % de la population de base. Nous avons récupéré 56 questionnaires renseignés, soit un taux de réponse de 64.36 %.

Pour veiller à ce que l'échantillon choisi reflète bien cette hétérogénéité, l'optimal est d'opter pour un échantillon aléatoire<sup>1</sup>, dans ce sens nous avons distribué d'une façon aléatoire nos questionnaires sur les aviculteurs de segment ponte en activité durant la période de l'enquête dans les communes concernées, sans prendre en considération ni la taille de bâtiments d'élevage, ni le nombre de bâtiments possédés, etc. Le recours à cette méthode est l'ultime recours pour avoir un échantillon représentatif.

### **3. Résultats et discussions**

#### **3.1. Les entraves au développement de cette filière**

Malgré ces avancées réalisées jusqu'à maintenant dans la région. Néanmoins, cette filière souffre de plusieurs facteurs défavorables et handicaps qui entravent le développement son développement, parmi ces entraves on trouve :

---

<sup>1</sup> - Cette méthode repose sur le hasard. Les unités statistiques (les aviculteurs dans notre cas) sont désignées au hasard et elles ont toutes la même chance d'être incluses dans l'échantillon, avec le recours à cette Méthode probabiliste, il sera donc possible de généraliser les résultats à l'ensemble de la population.

- **la concurrence déloyale**

La proportion des établissements travaillant en noir et dans l'informel est inquiétante, ces établissements qui travaillent illicitement échappant à tout contrôle constituent non seulement une perte pour le trésor public, mais également un danger pour la santé de consommateur et découragent en plus les établissements qui se trouvent dans la situation régulière et les poussent à suivre leurs chemins pour agrandir d'avantage les bénéfices et leurs revenus. Certains comportements déloyaux portent atteinte, non seulement à un concurrent direct en particulier, mais aux intérêts de tous les intervenants de cette filière.

Il paraît donc urgent d'identifier les causes de ces pratiques illicites et de rechercher des solutions efficaces en vue de mettre en place un circuit formel de distribution d'intrants et des produits avicoles.

- **Le manque d'implication des organismes financiers dans la filière**

Les producteurs de la filière avicole sont contraints de compter sur leurs propres ressources ou de solliciter l'aide et l'appui de proches (épargne personnelle et familiale). En effet, les opérateurs des filières avicoles utilisent en général leurs fonds propres provenant d'une autre activité (emploi, commerce). Mais le problème posé est que tous les aviculteurs ne possèdent pas de mêmes sources de liquidité, alors ils désertent l'activité car les obstacles à l'accès au crédit sont multiples :

- taux d'intérêt très élevés,
- exigence de garantie ou refus catégorique des banques d'accorder ces crédits,
- situation irrégulière (informelle) des élevages.

Pour les boîtes d'assurance, les agriculteurs en général et les aviculteurs en particulier se plaignent des coûts élevés et la qualité des services proposés par ces dernières, des lenteurs de remboursement et les montants remboursés insignifiants par rapport aux coûts d'assurance.

La solution à envisager dans ce sens, est de créer un fond de garantie spécialisé dans le financement de ce domaine d'activité et encourager la diversification des produits offerts par les banques et les boîtes d'assurance avec l'encouragement de la concurrence entre les différents opérateurs dans le domaine en vue d'assurer non seulement, le maintien de cette activité d'élevage, mais son développement, sa modernisation et son épanouissement.

- **Faiblesse de la formation des aviculteurs.**

La théorie du capital humain considère que l'investissement dans la formation de l'être humain est l'un des facteurs majeurs qui joue une importance capitale dans la croissance économique. Dans ce sens, l'éducation et la formation y sont considérées comme des investissements, que l'individu effectue rationnellement en vue de constituer et d'améliorer le capital productif et plus que l'être humain investit dans la formation, plus ces revenus ultérieurs augmentent.



La faiblesse de la formation agricole combinée aux manques de sensibilisation dans ce milieu, affecte négativement la production et la productivité. Comme il a été souligné auparavant que la majorité des aviculteurs n'ont pas reçu une formation dans le domaine agricole. L'investissement des pouvoirs publics dans le domaine de la formation des aviculteurs et la formation des vulgarisateurs reste une solution intéressante en vue améliorer les performances des élevages. L'accès et la maîtrise de l'information aident les agriculteurs et notamment les jeunes à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans le secteur agricole, à influencer sur le cours des politiques agricoles qui les concernent comme l'accès aux marchés, aux finances et aux fonciers. En d'autres termes, la formation professionnelle et les services de vulgarisation sont des outils potentiellement efficaces pour enseigner des compétences agricoles et pour fournir des formations renforçant les capacités à maîtriser la situation et influencer sur l'environnement de l'activité d'après la **FAO (L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)**. Dans ce sens, Plusieurs institutions sous tutelle de ministère de l'agriculture et de développement rural sont mises à contribution en vue de la mise en œuvre des programmes de formation agricole (les Directions des Services Agricoles, les Chambres de l'Agriculture, les Instituts Techniques de Développement et les Etablissements de formation agricole qui lui sont rattachés). Néanmoins, ces actions ressentent insuffisantes.

**- la qualité d'aliment**

Le coût alimentaire représente de 60 à 80 % du prix de revient de l'œuf ou de quantité de viande de poulet produite, bien que d'autres éléments entrent en considération dans la performance technique des élevages avicoles, la qualité de la génétique, l'état sanitaire, l'état de bâtiment ...

Il est tout à fait justifié que l'objectif de toute entité économique est d'avoir un coût alimentaire le plus bas possible, étant entendu que le prix de l'aliment le plus bas ne veut pas dire forcément meilleur choix financier. Dans ce sens, il est important d'encourager et de promouvoir la recherche scientifique en vue de produire localement les intrants utilisés dans aliments adaptés aux souches utilisées et au climat local ou la substitution en partie de quelques produits importés tels que le maïs et le tourteau de soja (Alloui, 2011).

**- Le manque affiliation à une organisation professionnelle (OPA)**

L'affiliation à une organisation professionnelle peut avoir des effets positifs sur le développement de la filière avicole dans la mesure où les problèmes des aviculteurs seront exposés et traités dans des réunions et des rassemblements. Ces réunions peuvent constituer un environnement idéal pour :

- échanger les dernières informations qui touchent d'une façon directe ou indirecte à cette filière.
- Constituer un corps solide pour avoir un poids dans les discussions avec les autres opérateurs intervenants dans ce domaine (pouvoirs publics, fournisseurs, clients...)

Dans notre échantillon, la totalité des aviculteurs ne sont pas affiliés à ces organisations professionnelles, un constat qui joue en grande partie en défaveur de développement de cette filière.

- **Les ruptures d'approvisionnement**

Les irrégularités d'approvisionnement dans ce domaine inquiètent tous les opérateurs intervenant de l'amont à l'aval dans cette filière. En effet ; les aviculteurs se plaignent des retards dans l'approvisionnement en poussins et les industries de transformation se plaignent de l'approvisionnement irrégulier en volaille.

- **La volatilité des prix**

Les prix des produits avicoles sont très volatiles, ce phénomène est essentiellement le résultat des irrégularités observées au niveau de l'offre et de la demande en produits avicoles. En effet, nous avons constaté cette volatilité des prix lors de nos visites habituelles sur les sites de commercialisation.

- **La certification des produits**

La certification est un moyen de gagner la confiance de consommateur elle donne une certaine assurance au consommateur et elle améliore l'image de l'entreprise malgré l'existence de la concurrence. Les unités industrielles questionnées ne disposent d'aucun système qualité certifié.

- **Les relations entre les acteurs de cette filière**

L'absence des relations contractuelles entre les acteurs de cette filière rend impossible l'organisation de cette dernière. En effet, le manque d'intégration verticale et de relations contractuelles au sein de cette filière conduit à l'absence de confiance entre les intervenants, à des perturbations fréquentes aux niveaux des approvisionnements et à des volatilités des prix.

### **3.2. Quelques recommandations pour booster cette filière**

- **Encourager des initiatives pour la transformation des produits avicoles**

Le développement des modèles de consommation ont conduit à la segmentation des marchés. Dans ce sens, la transformation des produits avicoles est essentielle dans le monde économique d'aujourd'hui en vue de répondre aux exigences du consommateur. En ce qui concerne la viande de volaille et l'œuf de consommation, il est nécessaire :

- D'encourager la découpe de poulet pour viser plus de consommateurs et multiplier la vente de la volaille sous ses différents morceaux, les parties appréciées par le consommateur comme l'escalope, les cuisses seront commercialisées et les morceaux moins valorisés prouvent être congelés et transformés.



- D'encourager la mise en place d'unités industrielle pour les préparations plates cuisinées à partir de viande de volaille.
- La transformation des œufs de consommation sous formes de poudre.
- Etablir des emballages spécifiques et variés pour les deux produits.

Ces mesures joueront en faveur de dette filière et permettront d'accroître la durée de stockage te de cibler une frange très importante de consommateurs aux niveaux national et international.

#### **- Assurer la continuité dans l'approvisionnement**

Parmi les contraintes qui handicapent le marché des produits avicoles sont la volatilité des prix et des approvisionnements de marché. En effet, les aviculteurs se plaignent des retards et de la volatilité des prix dans l'approvisionnement en poussins, quant aux industries de transformation et aux commerçants ils se plaignent des prix et les quantités très volatiles dans l'approvisionnement en produits avicoles, les variations des prix et des niveaux d'approvisionnement également inquiètent les consommateurs, les producteurs mais également les industries de transformation qui sont incapables de tracer des stratégies et des prévisions à long terme. Ces phénomènes instaurent un environnement caractérisé par un manque de confiance entre les opérateurs de la filière ; pour cela il faut chercher à assurer une continuité dans l'approvisionnement :

- En intrants : avec la mise en place des infrastructures de stockage en intrants (maïs, soja...) dans l'objectif de garantir la continuité d'approvisionnement et couvrir les coupures d'approvisionnement en matières premières et d'amortir les volatilités des prix.
- En produits avicoles : il est nécessaire et primordial d'encourager l'installation de chambres froides afin d'assurer la continuité dans l'approvisionnement du marché, le respect de la chaîne du froid et les régularités des prix des produits avicoles sur le marché.

Ces initiatives qui peuvent ensuite créer une intégration verticale et une contractualisation des relations entre l'ensemble des acteurs intervenants dans cette filière.

#### **- Chercher l'intégration verticale entre les opérateurs**

Les filières commerciales des produits de l'élevage, en particulier pour les filières viande, sont très complexes. Cette complexité débute au moment de la production, elle-même tributaire d'une chaîne d'approvisionnement en aliments fourragers qui doit garantir l'offre d'intrants sûrs et adéquats en moments opportuns. Elle continue lors du traitement et de la vente au détail ; les étapes sont multiples, nombreuses et complexes. Les produits d'origine animale sont souvent plus périssables que d'autres aliments issus des autres

activités agricoles. L'interdépendance qui s'instaure entre les opérateurs de la filière pour les produits animaux exige une coordination particulièrement rigoureuse, bien plus que pour les transactions commerciales. L'intégration verticale suppose un degré de coordination plus étroit et se produit lorsque deux ou plusieurs segments successifs de la chaîne d'approvisionnements alimentaires sont contrôlés et effectués par une même entreprise. Dans les cas extrêmes, toute la chaîne peut être intégrée.

L'intégration verticale du secteur de l'aviculture a permis en outre de généraliser l'application de ces nouvelles technologies à de nombreuses espèces avicoles, souvent dans des milliers d'exploitations agricoles. Au Brésil, par exemple ils sont parvenus à offrir des protéines animales à bas prix, conquérant ainsi toujours plus de consommateurs s'appuyant sur les abattoirs qui constituent la colonne vertébrale de l'intégration verticale de la filière avicole nationale. Les abattoirs jouent un grand rôle dans l'organisation et la planification de la production et la distribution des produits avicoles. (DALLA COSTA, 2000)

**- Exploiter les capacités productives des unités existantes**

Il est important de signaler que les ateliers d'élevage enquêtés se caractérisent par une sous-utilisation de leurs capacités de production, En effet, ce constat est généralisé sur tous les niveaux de la filière à commencer par les éleveurs qui n'utilisent pas les capacités productives de leurs bâtiments d'élevage, les unités de fabrication d'aliment également n'exploitent pas le potentiel productif dont elles disposent et enfin les capacités productives des abattoirs dépassent de loin la production réelle réalisée par ces derniers. Ce constat, est le résultat des volatilités de prix, des approvisionnements et de débouchés de ces unités activant dans cette filière

**- Créer des zones d'expansion de production avicoles**

Les pouvoirs publics doivent avoir une stratégie à moyen et à long terme pour planifier et structurer le développement de la filière et l'expansion de la construction des sites d'élevages, ce constat est justifié au moins pour les raisons suivantes :

- Regrouper les acteurs dans des grands bassins de production permet de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité ;
- Rationalisation et l'harmonisation des processus d'élevage ;
- Soutenir la construction des bâtiments d'élevages de grande taille aux standards internationaux ;
- Soutenir les infrastructures d'abattage et de transformation moderne ;
- Permettre l'intervention rapide et efficace des pouvoirs publics ;
- Réduire les opérateurs activant dans l'informel ;

- Faciliter l'intégration verticale et horizontale des aviculteurs ;
  - L'intégration des considérations environnementales et des politiques de développement rural et de développement durable dans les politiques publiques à venir ;
  - Faciliter les politiques de vulgarisation et d'information dans le domaine.
- L'intégration des considérations environnementales aux initiatives de développement de la filière**

Le développement durable est le Souci majeur de toutes les sociétés modernes qui aspirent à un avenir meilleur pour les générations futur, l'intégration des considérations environnementales dans les planifications à venir pour la modernisation et le développement de la filière est primordiale. Dans ce sens il est opportun d'entreprendre certaines actions, entre autres :

- La construction des sites d'élevages, d'abattoirs et des unités de fabrication d'aliment doit se faire avec la concertation des acteurs sociaux locaux afin d'évaluer les externalités négatives de ces projets et en prenant en considération la conservation de l'environnement.
- Valorisation des déchets (fiente) dans l'objectif de permettre la récupération et le recyclage des éléments nutritifs, des engrais et de l'énergie contenus dans les rejets des élevages intensifs.
- S'appuyer sur l'intégration des nouvelles technologies et le progrès technique dans les exploitations en vue d'accroître la productivité du secteur de l'élevage, de limiter le gaspillage des ressources naturelles (aliments, eaux, énergie...) dans les cycles d'élevages et pour combler les écarts d'efficience avec les grands bassins de production à l'échelle mondiale.

#### **4. Conclusion:**

La filière avicole en Algérie a enregistré un développement spectaculaire depuis les années 1980 grâce notamment à l'intervention de l'Etat. En effet, l'aviculture algérienne était essentiellement fermière, traditionnelle et sans organisation particulière au lendemain de l'indépendance et la consommation des Algériens en produits d'origine animale et particulièrement avicole était loin des normes recommandées par les organismes mondiaux notamment la FAO et l'OMS.

Cette insuffisance en protéines animales se faisait ressentir de plus en plus avec la croissance démographique, l'exode rural vers les grandes villes du pays, le délaissement de l'activité agricole par les Algériens au profit de secteur secondaire et de secteur tertiaire et les prix très élevés des viandes rouges. Durant les années 80, et dans le but de répondre à la demande nationale en augmentation continue et de réduire la facture des importations en produits avicoles finis, l'Algérie a opté pour la modernisation de ce secteur et le développement de l'aviculture à grande échelle et de façon intensive. Cette démarche a

permis d'améliorer la part des protéines animales dans la ration alimentaire nationale, de moderniser la filière avicole, de créer des postes d'emploi et générer d'importants revenus dans ce domaine d'activité.

Dans le passé, les objectifs recherchés par les pouvoirs publics sont la modernisation de la filière et la réduction du déficit en protéines animales dont le consommateur algérien souffre énormément. Mais, Actuellement d'autres défis sont au menu de l'aviculture algérienne à savoir résister à la concurrence étrangère avec l'adhésion dans les années à venir de l'Algérie à l'OMC et la mise en place des accords d'association avec l'Union européenne.

Les résultats obtenus à travers l'enquête de terrain effectué à Bejaia, nous a permis de constater que le modèle d'élevage adopté est un modèle intensif basé essentiellement par la modernisation des élevages et le recours à l'importation des intrants notamment ceux utilisés dans la fabrication d'aliment. Malgré ces tentatives de modernisation et d'harmonisation avec les standards internationaux, néanmoins, cette filière souffre de plusieurs difficultés qu'il faut surmontées pour espérer développer cette filière dans le futur.

#### **4. Liste Bibliographique:**

- **AMGHROUS S et BEDRANI S, 2007** « La compétitivité de l'aviculture Algérienne » Cahiers de CREAD, N°79-80/p52-p75

- **BOCKEL et al, 1994** « Analyse de filière : application à l'analyse d'une filière d'exportation de coton » consulté le 23/05/2019 disponible sur : [https://agritrop.cirad.fr/cgi/users/login?target=http%3A%2F%2Fagritrop.cirad.fr%2F553147%2F1%2Fdocument\\_553147.pdf](https://agritrop.cirad.fr/cgi/users/login?target=http%3A%2F%2Fagritrop.cirad.fr%2F553147%2F1%2Fdocument_553147.pdf)

- **BOMBAL. J et CHALMIN.P** « L'agro-alimentaire » Edition Que sais-je ? Presse universitaire de France ,1980.

- **Fabre, P. 1994** « Note de méthodologie générale sur l'analyse filière : utilisation de l'analyse filière pour l'analyse économique des politiques ». FAO, Rome, 105 p.

- **Fabre, P. 1997** « Manuel d'analyse financière et économique des projets de développement » Commission Européenne, Bruxelles, 380 p.

- **FAIVRE et al, 2006** « Etude sur la compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA » p296. Disponible sur : [http://www.coton-acp.org/docs/strategies/Etude\\_competitivite\\_filieres\\_agricoles\\_UEMOA.pdf](http://www.coton-acp.org/docs/strategies/Etude_competitivite_filieres_agricoles_UEMOA.pdf) Consulté le (15/09/2019)

- **FAO, 2010** « Commerce international et marchés », Disponible en ligne au : <http://www.fao.org/FAOSTAT> FIAS (2007).

- **FEMISE, 2005** « Le partenariat euro-méditerranéen : dix ans après le processus de Barcelone »

- **FENARDJI Faycal, 1990.** « Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie. », options méditerranéennes série A/ n° 7.

- **FONTAN C, 2006** « L'outil filière agricole pour le développement rural » disponible sur : <http://ged.u-bordeaux4.fr/ceddt124.pdf> consulté 05/10/2012

- **FONTAN C, 2008** « Développer les filières vivrières en Afrique de l'Ouest : l'exemple du riz en Guinée ». L'Harmattan, Paris, 283 p

- **FERRAH. A 1995** « Le fonctionnement des filières avicoles Algériennes, cas des industries d'amont. » thèse de magister en sciences agronomiques. INA, El Harrach Alger1995

- **JUSSARA, 2002**«Panorama du marché international de la mangue. Cas de la filière d'exportation du Brésil» Thèse de Master de 143 pages - CIHEAM- IAMM- Montpellier – n° 68. Disponible sur :<http://ressources.iamm.fr/theses/68.pdf> consulté 20/07/2019

- **LEBAILY. 1990** « concept filière, économie agroalimentaire et développemnt » tropicultura p 9 p14 <http://www.tropicultura.org/text/v8n1/9.pdf> Consulté le 20/01/2019

- **OFAL 2001** « Rapport sur les filières et marchés des produits avicoles en Algérie